



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Pêches traditionnelles Jeudi 24 Octobre 2024 – Madrid/ en ligne

Nicolas Fernandez Munoz (président du groupe de travail), a introduit la réunion en remerciant les représentants des administrations nationales présentes, de la Commission Européenne ainsi que l'ensemble des intervenants extérieurs pour leur participation. Le compte rendu de la réunion précédente et l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité.

1. Projet SeaWise

Dorleta Garcia (AZTI) a rappelé la méthode et les objectifs du projet SeaWise. Le projet est aujourd'hui en cours de finalisation et a permis de développer une batterie d'indicateurs écosystémique permettant d'informer les décisions des gestionnaires, et ainsi permettre l'application de l'approche écosystémique. L'ensemble de la présentation est disponible sur le site du CC SUD et un dernier atelier est prévu avec les membres du CC SUD au printemps 2025 afin de présenter les résultats consolidés.

Javier López (OCEANA) a commenté que l'approche écosystémique peut donner des réponses aux enjeux actuels et a demandé sous quelles formes les résultats vont être proposés, quels outils seront disponibles. En réponse, Dorleta Garcia a indiqué que les résultats, les indicateurs seront disponibles sous deux formats : une base de données très visuelle et facile d'accès et un deuxième outil plus détaillé pour plus de précisions.

Dorleta Garcia a invité les membres à transmettre toutes propositions de mesures de gestion qui pourrait permettre de tester les outils.

Selon Raul Garcia (WWF), le défi est aujourd'hui de communiquer sur cet outil et que les gestionnaires l'utilisent. Il faut montrer que l'approche écosystémique est possible.

Dorleta Garcia (AZTI) reconnaît la difficulté et recommande d'avancer de manière graduelle vers une gestion des pêcheries mixtes puis des écosystèmes.

2. Les objectifs de développement durable des Nations Unies – OPP Burela

Sergio Lopez (OPP Burela) a présenté son Organisation de Producteur : 44 navires pour 600 emplois directs et 25% du PIB de la Commune de Burela, le Merlu est l'espèce cible principale. En 2023, l'OP Burela a décidé d'évaluer ses projets sur les 3 années précédentes face aux critères de durabilité développés par les Nations Unies. Cette étude interne a montré que 34 des 38 projets étudiés respectaient ces critères.

Face à ce résultat positif, l'OP considère qu'il est nécessaire d'améliorer la communication et l'information aux consommateurs : montrer que nos pêcheries sont durables sur la base de critères reconnus. Les futurs projets de l'OP seront désormais également développés selon ces critères.

David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a indiqué qu'en France également, un problème de communication externe a été identifié, des emplois sont aujourd'hui créés pour y répondre et proposer un message positif sur le secteur.

Jérôme Jourdain (UAPF) a complété les propos de David Milly en ajoutant que des entreprises de pêche françaises ont développé la structure « France Terre de Pêche » dans ce cadre.

Basilio Otero (Fed. Nationale des Cofradias) a ajouté que la communication positive est particulièrement importante pour répondre au problème du renouvellement générationnel.

Concernant les objectifs durables, Miren Garmendia (OPEGUI) a ajouté qu'il est dommage de ne pas communiquer sur les bonnes pratiques alors qu'elles sont bien réalisées.

Sergio Lopez (OPP Burela) en accord avec Miren Garmendia a conclu que les structures professionnelles sont toutes déjà alignées sur les objectifs durables mais il est nécessaire de prendre le temps de communiquer dessus.

3. Projets Game of Trawls et Marine Beacon : sélectivité des chaluts

Robin Faillettaz (IFREMER) a présenté les projets Game of Trawls et Marine Beacon, qui cherchent à répondre à la question : Peut-on rendre les chaluts intelligents ?

La méthode développée est basée sur l'utilisation de caméras fixées sur les chaluts et de l'intelligence artificielle pour permettre un tri sur le fond et non sur le pont.

Pour cela, une base de données d'images est en cours de développement, mais les premiers résultats sont encourageants, des limites persistent mais des premiers tests à grande échelle sont déjà prévus pour 2026, l'utilisation de l'IA devient une réalité.

Les bénéfices pour les pêcheurs sont nombreux : indication en temps réel du niveau de capture, réduction de la consommation de carburant, réduction impact sur le fond, réduction des rejets et captures accidentelles, réduction de l'effort de tri et réduction des contraintes liées aux *chokes species*.

En réponse à Basilio Otero (Fed. Nationale des Cofradias) et Raul Garcia (WWF), Robin Faillettaz (IFREMER) a précisé que l'IA suivra les décisions indiquées par l'Homme (gestionnaire, pêcheurs...), elle appliquera les choix indiqués. Cette technique peut détecter la taille des individus et donc permettre ce tri ; cependant concernant les habitats, aujourd'hui, elle ne peut détecter que les espèces présentes et non pas la qualité d'un substrat par exemple.

4. Point d'actualité sur le 3eme congrès international de la pêche artisanale

Nicolas Fernandez Munoz (OPP CONIL) a présenté les conclusions IIIe Congrès International de la Pêche Artisanale réuni à Conil de la Frontera début Octobre. Plus de 120 représentants du secteur, administrations et ONG d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Croatie, du Maroc, du Brésil, d'Équateur, du Chili, du Kenya, du Gabon et d'Indonésie étaient présents.

Le congrès a permis de souligner le rôle que joue la petite échelle en termes de sécurité alimentaire et de développement socio-économique des régions côtières, en plus d'aligner les positions des différents représentants sur les défis posés par le changement climatique, la gouvernance des mers et la concurrence pour l'accès à l'espace maritime pour de nouveaux usages, comme l'éolien offshore.

Raul Garcia (WWF) a indiqué avoir participé à ce congrès, ce réseau est important et permet la mise en place de projets d'envergure.

Basilio Otero (Fed. Nationale des Cofradías) a également participé et indique avoir été très impressionné, notamment par les enjeux actuels dans les pays en développement.

5. Projet d'avis Poulpe

Nicolas Fernandez Munoz (Président du groupe de travail) et Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) ont rappelé les discussions du groupe Adhoc et les propositions identifiées dans le projet d'avis.

David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a indiqué qu'après consultation des professionnels, il ne peut soutenir la proposition d'un poids minimal à 1kg, dans sa zone de compétence, les poulpes semblent être plus petits et plus de données scientifiques sur l'espèce seraient donc nécessaires avant de changer cette réglementation, notamment lié à un impact éventuel de l'habitat. Pauline Delalain (CNPMM) a appuyé les propos de David Milly, l'avis ainsi modifié pourra être accepté pour la zone du CC SUD.

Miren Garmendia (OPEGUI) et Aurelio Bilbao (OPESCAYA) considèrent également que plus de données sont nécessaires dans leurs zones avant de prendre une décision sur la taille minimale.

Morgane Ramonet (CDPMEM 29) a indiqué que dans sa zone, le Finistère français, les professionnels sont favorables au passage à 1kg, notamment vu son impact sur les prix.

Adolfo Garcia Mendez (OP Asturias), Raul Garcia (WWF), Basilio Otero (Fed. Nationale des Cofradías), (OPACAN) ont tous indiqué que dans les zones où la taille minimale est déjà passée à un kilo, malgré des premières inquiétudes, aucun professionnel ne souhaite revenir en arrière, en effet les avantages sont nombreux sur la marché, outre les bénéfiques biologiques, grâce à la croissance très rapide du poulpe. De nombreuses études scientifiques sont disponibles et pourront être transmises.

Manuel Fernandez Belmonte (Confradia Santo Cristo del Mar) a insisté sur le besoin de contrôle.

Jose Antonio Beiro (Federacion Gallega de pesca maritima responsable) a questionné les représentants français sur la réglementation de la pêche récréative du poulpe en France, mais ces derniers n'avaient pas les éléments de réponse.

En conclusion de ce point, le projet d'avis du Poulpe sera modifié, la proposition de taille minimale à 1 kilo sera retirée, les discussions en groupe Adhoc seront cependant poursuivies afin d'envisager un second avis lorsque que l'information scientifique sera disponible sur le poids minimum du poulpe pour sa capture et sa commercialisation.

6. Groupe Adhoc définition de la Pêche artisanale

Le secrétariat du CC SUD a présenté les termes de référence pour ce futur groupe de travail Adhoc en réponse à la demande faite lors des groupes d'avril.

David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine), Raul Garcia (WWF), Basilio Otero (Fed. Nationale des Cofradians), ont indiqué être favorables à la création de ce groupe, mais ont rappelé les difficultés rencontrées par le passé pour la rédaction d'une définition commune.

Raul Garcia (WWF) suggère d'inviter Gabrielle Pattumeli (GFCM) qui a développé une matrice de critères de définition pour la FAO.

La discussion s'est ensuite portée sur le nombre de participants à ce groupe de travail, la proposition du secrétariat est de 3 sièges par famille du CC SUD, cependant les représentants espagnols estiment que cela est trop peu. Les inscriptions seront donc ouvertes, et le Comité Exécutif sera consulté sur ce point.

BILAN

- **L'approche écosystémique a été abordée via le projet SeaWise, un nouvel atelier dédié sera proposé aux membres au printemps 2025, lors de la clôture du projet.**
- **L'amélioration de la sélectivité des chalutiers a été étudiée grâce à la présentation du projet Marine Beacon.**
- **Le projet Poulpe sera modifié et proposé pour validation au Comité Exécutif de Novembre**
- **Le Comité Exécutif sera également consulté sur la création d'un nouveau groupe Adhoc sur la définition de la pêche artisanale.**